

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Le 30 novembre 2021, 18 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Bertrand LeClerc, Maire suppléant
Les conseillers Marc-André Levesque et Jean-François Martel
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale-Greffière et
Linda Levesque Borris, Greffière adjointe
Assistance : 0

DÉLÉGATION AMINA

MM. Marc Beaulieu, président et Joey Couturier, agent en service d'intégration, de l'Association multiculturelle pour l'intégration des nouveaux arrivants (AMINA), sont en réunion afin de faire une mise au point du but et des rôles de l'organisme et de ses employés :

- Explication de l'organisme sans but lucratif AMINA (suite du CAMO)
- Rôles : Recrutement et rétention des nouveaux arrivants
- 2 personnes salariées : Pascale Bellavance/communication avec les clients et Joey Couturier/communication avec les organismes et les communautés
- Rôles du Comité d'accueil (accueillir les nouveaux arrivants avec un présent, invitation à une soirée) vs AMINA (intégration des nouveaux arrivants)
- Retour sur la rencontre avec la Direction générale et la Direction des loisirs et tourisme le 26 octobre 2021 : Demande de l'AMINA de la prise en charge du comité d'accueil
- Réflexe d'intégrer les nouveaux arrivants à développer par le Conseil et la population
- Plan d'action élaboré par l'AMINA à venir
- Promotion AMINA et sensibilisation auprès de la population
- Participation active des immigrants, socialisation et l'importance du ROC pour l'AMINA
- 1 membre de l'AMINA siège au sein du Comité d'accueil
- Lancement public de l'organisme à venir.

En conclusion, le plus grand défi de l'AMINA est principalement au niveau du manque de logements (financements, implication).

Après remerciements de part et d'autre, la délégation quitte à 19 h.

DÉLÉGATION BRIGADE D'INCENDIE

MM. Serge Cayouette, chef pompier et Alain Lagacé, assistant chef, de la Brigade d'Incendie de Saint-Quentin, sont en réunion afin de présenter leur rapport :

- 25^e anniversaire de la Loto pompier : la vente des billets est débutée et le tirage aura lieu le 24 décembre, 16 h à la Coopérative de Saint-Quentin
- Budget prévu sur une période de 5 ans (prévision des dépenses à long terme)
- Changement d'ici 7 à 8 ans de l'effectif de la Brigade (une quinzaine de départs, relève à assurer)
- Gestion du service d'incendie : 1^{re} priorité est la sécurité des pompiers – Emphase sur la formation en sécurité
- Caserne no 53 : nouvelle appellation en l'honneur des pompiers fondateurs en 1953 - modification au logo de la caserne
- Problématique liée aux gens de l'extérieur empruntant les Routes 17 (portage de St-Léonard) et 180 (chemin des ressources), qui s'égarer et communiquent avec le 911 qui a pour conséquences le déploiement de plusieurs premiers intervenants pour une sortie ; risque pour la communauté et cela génère des coûts supplémentaires
- Reconnaissance du Pompier de l'année à la Salle Cayouette : 3 décembre 2021 (avec respect des normes provinciales reliées à la COVID-19)
- Achat d'un nouveau camion d'incendie à prévoir en 2024 :
 - Le Conseil recommande de vérifier auprès de la Directrice des finances la date prévue au plan quinquennal pour cette acquisition
- Reconnaissance des années de services de pompiers remis en 2022
- Intervention d'Énergie NB lors des incendies – communication à suivre entre le Chef pompier et ÉNB
- Demande d'achat : Nouveaux radios, moniteur et lance :
 - Ce point sera traité à huis clos.

La délégation quitte à 19 h 55, après remerciements du Conseil.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 20 H 08

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2021-337

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé du conseiller Levesque, que l'ordre du jour soit accepté après l'ajout des items « Finances – FTE et facture Denis Banville », « Politique sur la vaccination » et « Urbanisme ». **ADOPTÉE.**

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune.

Ouverture du huis clos

RÉSOLUTION 2021-338

Il est proposé par le conseiller Martel et appuyé du conseiller LeClerc, que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos. **ADOPTÉE.**

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2021-339

Il est proposé par le conseiller Levesque et appuyé du conseiller Martel, que le huis clos prenne fin. **ADOPTÉE.**

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

4. AMINA – COMITÉ D'ACCUEIL

Voir compte-rendu de la délégation en début de réunion.

5. BRIGADE D'INCENDIE

Voir compte-rendu de la délégation en début de réunion.

6. ACHAT DE NOUVEAUX RADIOS POUR LE SERVICE D'INCENDIE

Suite à la délégation de MM. Cayouette et Lagacé, le Conseil en vient à la recommandation suivante :

RÉSOLUTION 2021-340

Il est proposé par le conseiller Levesque et appuyé du conseiller Martel, que l'achat de six (6) radios au cout de 800 \$ chacune, et d'un (1) moniteur et lance au cout de 5 000 \$, pour la Brigade d'incendie de Saint-Quentin, pour un total approximatif de 10 000 \$, soit approuvé. **ADOPTÉE.**

7. CONTRAT DE LOCATION DE NOUVEAUX PHOTOCOPIEURS

Suite au lancement d'un appel d'offres en vue d'obtenir un contrat de location pour deux photocopieurs (Ville et Bibliothèque), trois offres ont été reçues :

- | | |
|--------------------------------------|-----------------------------------|
| 1) Office Interiors | 34 798,57 \$ (plus extras) |
| 2) Office XPRESS | 33 356,44 \$ (aucun extra) |
| 3) Advantage Office Solutions | 26 237,79 \$ (plus extras) |

RÉSOLUTION 2021-341

Il est proposé par le conseiller Levesque et appuyé du conseiller LeClerc, que la soumission de Office XPRESS de Moncton, au cout de 33 356,44 \$, en vue de la location de deux photocopieurs couleurs Toshiba (Ville et Bibliothèque publique), pour une durée de soixante-six (66) mois, soit approuvée, et ce, en raison du taux fixe (sans ajouts de frais supplémentaires) et de la disponibilité actuelle des photocopieurs. **ADOPTÉE.**

8. ASSIGNATION AUX COMITÉS : TOURISME

Le Conseil convient de n'assigner aucun élu au sein d'un comité du secteur touristique, et ainsi maintenir la liste d'assignation aux comités internes et externes de la Ville telle qu'adoptée antérieurement.

9. NOMINATION DES VÉRIFICATEURS – VÉRIFICATION ANNUELLE 2021

RÉSOLUTION 2021-342

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé du conseiller Martel, que la firme Raymond Chabot Grant Thornton soit nommée vérificateur pour l'analyse des comptes et la préparation des états financiers 2021 de la Ville de Saint-Quentin. ADOPTÉE.

10. LIVRE BLANC : RÉSUMÉ ET PROCHAINES ÉTAPES

Concernant certains questionnements du Conseil en rapport avec la réforme de la Gouvernance locale, de plus amples informations seront connues suivant le congrès annuel de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick qui aura lieu du 3 au 5 décembre prochain.

11. FINANCES

a. Facture Denis Banville Excavation Inc. :

Cette facture sera ramenée à la réunion du 14 décembre, après avoir obtenu des informations supplémentaires de la Direction des finances.

b. Transfert de l'affectation supplémentaire de 2020 au FTE :

RÉSOLUTION 2021-343

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé du conseiller Levesque, qu'un montant de 153 258 \$, représentant l'affectation supplémentaire pour l'année financière 2020 dans le cadre de l'Entente sur le Fonds de la taxe sur l'essence (FTE) – PDI 2019-2023, soit déposé dans le fonds de la taxe sur l'essence, et ce, en vue du financement des projets présentés dans le plan quinquennal approuvé par l'entente. ADOPTÉE.

12. POLITIQUE SUR LA VACCINATION

En vertu de la politique sur la vaccination de la Ville de Saint-Quentin pour l'Employeur, les employés et les pompiers et de la date limite de conformité au 30 novembre 2021, le Conseil mandate la Direction générale à valider une dernière fois la preuve vaccinale « Vérifié » du NB auprès de chaque membre de l'équipe municipale.

13. URBANISME

Concernant le dossier de non-conformité à l'arrêté de zonage no 27-2018 de la Ville de Saint-Quentin, le Conseil recommande de faire parvenir une lettre au propriétaire sis au 9, rue Banville, et de prévoir une rencontre avec ce dernier dans l'éventualité où celui-ci ne se conforme toujours pas.

14. COMITÉ DU PERSONNEL

Offre d'emploi – poste saisonnier de préposé aux travaux publics

Le comité du personnel recommande la seule candidature reçue en vue d'une entrevue et le Conseil recommande que l'entrevue soit prévue cette semaine.

Poste de préposé aux travaux publics

Suite à la recommandation du comité du personnel, le Conseil approuve la publication de l'offre d'emploi du nouveau poste de préposé aux travaux publics du 14 janvier au 11 février 2022, et ce, selon les exigences prévues au profil du poste.

Poste d'agent-e des services touristiques

Suite à la recommandation du comité du personnel et du Conseil municipal, le poste d'agent-e touristique sera ouvert à l'interne du 14 au 21 janvier 2022, et ce, en vertu de l'article 18.4 de l'entente collective des employés municipaux.

Reconnaissance des employé-e-s

Le Conseil approuve la recommandation du comité du personnel en ce qui concerne les cadeaux de Noël des employés municipaux ; la reconnaissance des années de services de deux employés municipaux ayant atteint respectivement 25 et 35 ans lors de la réunion ordinaire du 14 décembre 2022 ; et, le soulignement des départs de deux employés municipaux en février prochain.

Programme de formation en gestion municipale

La requête de la trésorière adjointe visant son inscription aux 13 ateliers – aux couts de 375,00 \$/chacun – prévus au programme de formation en gestion municipale de l'Université de Moncton, incluant les frais de déplacement et de repas, s'il y a lieu, est approuvée par le Conseil municipal.

Échelles salariales pour les employé-e-s étudiants

RÉSOLUTION 2021-344

Il est proposé par le conseiller Martel et appuyé du conseiller Levesque, que les nouvelles échelles salariales des employé-e-s étudiant-e-s soient approuvées à compter de janvier 2022.
ADOPTÉE.

Poste à la direction des loisirs et tourisme par intérim

RÉSOLUTION 2021-345

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé du conseiller Martel, qu'une modification au contrat de travail de la direction des loisirs et tourisme par intérim soit approuvée à compter de janvier 2022 selon les recommandations du comité du personnel.
ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2021-346

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé du conseiller Levesque, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté.
ADOPTÉE.

15. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 21 h 30.

Suzanne Coulombe
Directrice générale-Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda Levesque Borris
Greffière adjointe